

NEGOCIATION INTERESSEMENT 2017-2019

L'austérité, là aussi !

La deuxième séance de négociation s'est tenue le 16 mai. Les premières propositions confirment l'objectif de la Direction : appliquer l'austérité salariale à l'intéressement.

Une provocation de plus.

Après le gel du SNB, la baisse des mesures salariales individuelles, la Direction continue sur sa lancée :

- Budget global dédié à l'intéressement à la baisse
- Taux d'abondement moins intéressant

Lorsque le Président LEVY indiquait vouloir faire évoluer le dispositif de l'intéressement, il fallait donc comprendre qu'il faudra serrer la ceinture sur ce point-là également !

Nous sommes bien loin d'un outil permettant de :

- partager de la valeur
- reconnaître la performance des agents
- développer un sentiment d'appartenance.

En continuant dans cette voie sans issue, le Président LEVY et le COMEX d'EDF SA prennent un risque d'un désengagement des agents et de ses conséquences sur la réussite des enjeux à venir.

Cette approche est assez révélatrice de tout le bien que NOS DIRIGEANTS portent sur le tissu social de NOTRE entreprise...

Et ce n'est pas fini...

Les négociations portent également sur les critères de l'intéressement, et là aussi, l'approche n'est pas acceptable.



Les critères économiques et de production d'électricité devront tenir compte des aléas extérieurs à l'entreprise tels que ceux de 2016. Quant au critère lié à la sécurité, nous n'accepterons pas que celui-ci porte sur la baisse du nombre des accidents, avec et sans arrêt. Les agents victimes d'accident de travail font déjà l'objet de pressions inacceptables afin de requalifier leur arrêt de travail, avec un critère tel que celui-ci les pressions s'amplifieront, mais peut-être est-ce le souhait de NOS DIRIGEANTS ?

L'abondement attaqué.

Le Président LEVY et le COMEX d'EDF SA continuent sur sa lancée : victime suivante l'abondement.

En nous expliquant que « Dans le cadre de l'équilibre financier global comprenant intéressement et abondement, il est nécessaire de fixer un niveau d'abondement sur intéressement et sur versements volontaires inférieur à ce qu'il était dans l'accord précédent :

- abondement sur intéressement de 50 %
- abondement sur versements volontaires de 50 % jusqu'à 700 € placés dans le PERCO et 700 € placés dans le PEG : soit un maximum de 700 € d'abondement (350 € par plan) »



Une sanction supplémentaire pour les agents, INACCEPTABLE pour FO.

Quelles sanctions ont été prises à l'encontre de NOS DIRIGEANTS qui ont, de par LEURS DÉCISIONS, amené EDF dans une situation financière telle que celle actuelle ? AUCUNE !

Les AGENTS eux, en sont responsables en RIEN ! Mais ce sont les agents qui devraient en payer le prix fort !

FO ne peut accepter cette approche indigne de la part du Président LEVY et du COMEX d'EDF SA.



Dans le cadre de cette négociation, FO attend de réelles évolutions, comme l'avait indiqué le Président LEVY, et non le contraire !

Nous ne nous contenterons pas de miettes, et appelons la Direction à revoir sa copie pour les prochaines séances de négociations.